



Bundesministerium  
des Innern

Bundesamt  
für Migration  
und Flüchtlinge

# Informations importantes sur le titre de voyage électronique



[www.ePass.de](http://www.ePass.de)





## Qu'est-ce qu'un e-titre de voyage



Un e-titre de voyage est l'abréviation de «titre de voyage électronique», il s'agit donc d'un titre de voyage doté d'un support de mémoire électronique (puce). L'e-titre de voyage est établi en tant que titre de voyage pour les étrangers, les réfugiés et les apatrides. En Allemagne, l'e-titre de voyage a été créé en novembre 2007.

Des données relatives à la personne et au document sont enregistrées dans la puce de l'e-titre de voyage:

- concernant la personne entre autres:  
le prénom, le nom, la date de naissance, le sexe, la nationalité
- concernant le document entre autres:  
le numéro de série, l'état qui établit le titre de voyage, le type de document, la date de validité

De plus, des données biométriques sont également enregistrées sur la puce

- dans l'e-titre de voyage de première génération (date de demande à partir du 01/11/2007), la photo d'identité
- dans l'e-titre de voyage de seconde génération (date de demande à partir du 29/06/09), la photo d'identité et deux empreintes digitales



## Pourquoi les titres de voyage électroniques ont-ils été créés ?

Grâce à l'introduction de titres de voyage électroniques, comme c'est le cas pour le passeport électronique, l'établissement de l'identité du détenteur est considérablement amélioré et accéléré.

En outre, grâce aux données d'identité enregistrées et aux données biométriques contenues dans la puce du titre de voyage, l'utilisation par une personne non autorisée ainsi qu'une contrefaçon ou une falsification du titre de voyage électronique sont impossibles.



## Les anciens titres de voyage sont-ils encore valables ?

Oui, tous les titres de voyage déjà établis conservent leur validité.

Mais, avant d'entreprendre un voyage à l'étranger, il vaut mieux que vous vous informiez sur les dispositions concernant le passage à la frontière et le séjour dans le pays de destination concerné.

## Combien de temps les nouveaux titres de voyage électroniques sont-ils valables



La durée de validité du titre de voyage électronique pour les étrangers, les réfugiés et les apatrides ne doit pas dépasser la durée de validité du titre ou permis de séjour du titulaire.

L'e-titre de voyage pour les étrangers peut être établi pour une durée de:

1. dix ans si le titulaire a 24 ans révolus au moment de l'établissement,
2. six ans si le titulaire n'a pas 24 ans révolus au moment de l'établissement.



La durée de validité des titres de voyage pour les réfugiés et les apatrides ne peut dépasser trois ans.

Un e-titre de voyage pour réfugiés qui est établi pour une personne sans patrie est:

1. valable dix ans si la personne a 24 ans révolus,
2. valable six ans si la personne n'a pas 24 ans révolus.

## Combien coûte le titre de voyage électronique



En principe, les frais correspondent au prix requis pour établir un e-passeport pour les Allemands.

Ainsi, les frais pour l'établissement d'un e-titre de voyage

- pour les étrangers, les réfugiés et les apatrides, pour les personnes qui a 24 ans révolus, s'élèvent à 59 euros.
- pour les enfants et les personnes de moins de 24 ans coûte 37,50 euros.

(état: mars 2009)

## Où sont enregistrées les empreintes digitales



Les données des empreintes digitales sont conservées par le service des étrangers jusqu'à la remise de l'e-titre de voyage.

Conformément aux dispositions légales, les empreintes digitales sont effacées irrévocablement par le fabricant du titre (Bundesdruckerei GmbH) et par le service des étrangers au plus tard à la remise de l'e-titre de voyage.

Une base de données biométrique fédérale n'est pas prévue par la loi.

## Comment les empreintes digitales pour le titre de voyage électronique sont-elles prélevées ?



Pour l'e-titre de voyage, deux empreintes digitales sont nécessaires. Les empreintes sont prélevées lors de la demande au service des étrangers à l'aide de scanners. Le doigt est placé sur la vitre en verre et l'empreinte digitale est saisie en l'espace de quelques secondes de manière électronique, c'est-à-dire sans encre ou autres outils.

En règle générale, les deux index sont enregistrés trois fois d'affilée. Le logiciel choisit ensuite automatiquement la meilleure empreinte.

Si besoin est, d'autres doigts que l'index peuvent aussi être utilisés. Les auriculaires ne sont pas utilisés.

Ce nouveau processus de demande ne dure pas plus longtemps en règle générale que les demandes soumises jusqu'ici.



## Les données dans la puce du titre de voyage électronique sont-elles protégées contre une lecture non autorisée ?



Oui, les données sont protégées contre une lecture non autorisée par un mécanisme efficace.





## Comment les concitoyens étrangers peuvent-ils vérifier quelles données sont enregistrées dans leur titre de voyage électronique ?



Les services des étrangers sont équipés d'appareils de lecture électroniques grâce auxquels les détenteurs du titre de voyage peuvent voir les données personnelles enregistrées sur la puce.



## Quels services sont autorisés à visualiser les empreintes digitales ?



Les données enregistrées dans la puce de l'e-titre de voyage peuvent être lues et utilisées par les services autorisés par la loi relative au séjour des étrangers à vérifier l'authenticité du document ou établir et s'assurer de l'identité du détenteur.

Les services autorisés sont entre autres:

- les services de police opérationnelle
- l'administration des douanes
- les services de passeport et d'enregistrement
- les services des étrangers

Les prescriptions légales relatives au séjour des étrangers interdisent la lecture des données enregistrées sur la puce dans un cadre non public. Ceci est garanti par des mécanismes de sécurité techniques.



## Quels états ont accès aux données de la puce



Les autorités d'autres états peuvent avoir accès aux données relatives à la personne et à la photo s'ils disposent d'appareils de lecture adéquats.

Pour la lecture des empreintes digitales, les états en question doivent disposer d'un certificat d'autorisation valide fourni par la République fédérale d'Allemagne. Ceci est décidé au cas par cas.

## Que se passe-t-il lorsque la puce du titre de voyage électronique est défectueuse ?



Avant d'être remis à son propriétaire, chaque e-titre de voyage est testé si bien que seuls des titres de voyage en état de marche sont délivrés.

De plus, le détenteur du titre peut afficher les données contenues dans la puce sur les appareils électroniques disponibles dans les services des étrangers et vérifier par lui-même le bon fonctionnement de son e-titre de voyage.



Si la puce n'est plus en état de marche, le document conserve malgré tout sa validité.





## Mentions légales

### Éditeur:

Ministère fédéral de l'Intérieur, section IT4 et section MI3  
Office fédéral pour la migration et les réfugiés, section 230

### Rédaction:

Ministère fédéral de l'Intérieur, section IT4 et section MI3  
Office fédéral pour la migration et les réfugiés, section 230

### Photos:

Ministère fédéral de l'Intérieur  
Bundesdruckerei GmbH  
Office fédéral pour la migration et les réfugiés

### Production:

Office fédéral pour la migration et les réfugiés, section 230

### État:

mars 2009

### Imprimerie:

Bonifatius GmbH, 33100 Paderborn

### Conception:

Office fédéral pour la migration et les réfugiés  
Gertraude Wichtrey, Section 220  
Irene Reitzammer, Section 220